Vous venez de demander votre admission à la retraite.

A cette occasion, il peut vous être délivré une « CARTE DE RETRAITE de LA POSTE » si vous respectez les conditions décrites ci-après.

Est considéré comme retraité de La Poste, au titre des activités sociales du Conseil de Gestion et d’Orientation des Activités Sociales (Cogas), tout postier ayant été employé au sein de La Poste maison mère les cinq dernières années qui précèdent son départ à la retraite, quel que soit son statut au sein de l’entreprise maison mère (salarié CDI, contractuel de droit public ou fonctionnaire).

Cette carte atteste de votre qualité de retraité de La Poste et vous permet de bénéficier d’aides en matière d’activités sociales et également d’un accès privilégié aux offres des partenaires du Cogas tel que les associations.

La ligne des activités sociales peut vous renseigner sur les activités sociales dédiés aux retraités, elle est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h (heures de métropole) au 0800 000 505, choix 2 « retraités ».

Pour obtenir cette carte, il vous appartient de renvoyer le coupon ci-dessous dûment complété. Vous y joindrez une photographie récente, vous représentant tête-nue, d’environ 4 cm sur 4 cm et ne comportant pas trace d’une utilisation antérieure.

La carte ne saurait tenir lieu de justificatif d’identité.

Votre CSRH Gestionnaire,

------------------------------------------------------------------------------------------

 DEMANDE DE CARTE DE RETRAITE DE LA POSTE

Je soussigné (e)……………………………………………………………………………………………….

 (Nom, prénom, grade, identifiant)

demande une carte de retraité de La Poste.

Adresse d’envoi de ma carte :

………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

Ci-joint une photographie d’identité récente (indiquer nom prénom identifiant au dos)

 A…………………le……………………

 (Signature)

Retour au

CSRH de